



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Gfi Informatique Ile de France

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES, C'EST QUAND ?

Le **vote** s'effectuera via internet du **vendredi 30 janvier** 9h au **jeudi 5 février** 14h, pour élire les représentants des salariés au Comité d'Établissement et les Délégués du Personnel.



Surveillez votre boîte aux lettres. Le **matériel de vote** sera envoyé au domicile de chaque électeur le **lundi 26 janvier**.

Conseil : Après votre vote, imprimez ou enregistrez un accusé de confirmation de la prise en compte de votre vote.

Un problème technique ? Codes égarés ? Appelez le **02 96 50 50 00**

QUE PUIS-JE ATTENDRE DE MON COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT (CE) ?

Œuvres sociales

Les caisses de votre CE sont alimentées par gfi à hauteur d'environ **450 € par salarié et par an**. Soit pour la mandature qui se termine, quasiment 4 ans, un montant d'environ 1 800 € par salarié.

Chaque salarié peut simplement s'interroger sur le fonctionnement de son CE par cette question : « **Ai-je bénéficié de subvention et/ou de prestation de mon CE à hauteur de 1 800 € ?** »



Rôle économique du CE

Lors des réunions du CE, la Direction vient exposer aux représentants des salariés, le carnet de commandes, l'état de santé de l'établissement, de l'entreprise. Cette manne d'informations est consignée dans un procès-verbal (PV) qui doit être mis à disposition des salariés.

Chaque salarié peut simplement s'interroger sur le fonctionnement de son CE par cette question : « **Ai-je accès aux PV de mon CE ?** »

QUE PUIS-JE ATTENDRE DE MON DÉLÉGUÉ DU PERSONNEL (DP) ?

- ❖ Faire respecter les textes légaux et conventionnels.
- ❖ M'informer de mes droits, et me conseiller sur ma situation personnelle.
- ❖ Porter mes réclamations.
- ❖ Me soutenir et me défendre quand je suis confronté-e à des difficultés.

MES REPRÉSENTANTES CFDT gfi informatique Ile-de-France

Valérie DEFLANDRE cfdt.gfi.idf@gmail.com
Consuelo FELIU-LLOMBART cfdt.gfi-industrie@hotmail.fr
Catherine LINTIGNAT cfdtgfi@yahoo.fr 06 45 81 26 02



CE / POURQUOI VOTER POUR LES CANDIDATS CFDT ?

Nos priorités socioculturelles :

- Augmenter le pouvoir d'achat des salariés en soulageant leur budget loisirs.
- Créer une participation du CE sur vos factures de vacances : avion, train, séjours, hôtels, séjours de ski...
- Augmenter le nombre et le montant des chèques vacances, et des chèques cadeaux pour les événements familiaux à concurrence du plafond URSAFF (158€ annuels par salarié).
- Mettre à disposition des salariés, des moyens concrets pour assister juridiquement et financièrement les salariés en difficulté.
- Simplification des procédures de vos remboursements.
- Traiter vos courriels dans les plus brefs délais.
- « marre du répondeur téléphonique du ce ! », nous nous engageons à répondre aux appels des salariés.
- Associer les salariés dans le choix des activités subventionnées au lieu d'imposer.

Nos priorités en matière de suivi économique :

- Informer les salariés de la réalité économique de l'établissement IDF : marge, taux journaliers moyens, taux d'intercontrats... etc et des perspectives d'avenir.
- Faire remonter les réalités de terrain, car nos candidats sont en missions au siège, et en clientèle : LCL, ERDF, France TV...

Nos priorités en matière de fonctionnement :

- Former les membres du CE à la pratique parfois complexe de l'analyse de documents ou de situations relevant de leurs compétences.

Parce que les candidats CFDT s'engagent !



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

DP / POURQUOI VOTER POUR LES CANDIDATS CFDT ?

Savez-vous que sur le dernier mandat

80% des questions-réclamations DP ont été déposées par la **CFDT** ?

Parce que les candidats CFDT s'engagent !

Les questions qui ont fait avancer le droit

Vos élus **CFDT** ont su déposer des réclamations qui ont fait avancer concrètement les droits de tous les salariés.



- ❖ **Droit collectif** : droit à l'information via la mise à jour de l'intranet, application de la convention Syntec (exemples : Indemnisation du congé de paternité, Coefficient 115 pour les plus de 26 ans...), régularisation de la part patronale sur l'admission à la cantine, uniformisation des tarifs des distributeurs de boissons, gratuité de la rematérialisation des tickets restaurants...
- ❖ **Droit individuel** : des réclamations qui ont permis de régler des dossiers conflictuels ou à l'arrêt (exemple : régularisation frais de transport)...

Qu'ont fait les Délégués du Personnel CFDT pour vous ?

- ❖ Nous avons posé des questions pertinentes et vous avons remonté les réponses apportées par la Direction.
- ❖ Nous avons été des médiateurs qui expriment les difficultés rencontrées dans l'exercice de notre travail.
- ❖ Nous avons été à vos côtés pour vous conseiller, vous accompagner et vous défendre juridiquement lors d'un licenciement, sur la clause de mobilité, sur le comité salaire, sur les conflits avec votre hiérarchie...



VOTER CFDT, C'EST ÉLIRE UN COLLÈGUE ENGAGÉ AU QUOTIDIEN

Votez et faites voter pour les candidats présentés par la **CFDT**.

La **CFDT**, un syndicat réformiste. Le réformiste à la **CFDT** c'est :

« **une utopie faite de petits pas qui s'inscrivent dans un grand dessein** ».

Retrouvez nos professions de foi sur notre site <http://cfdtgfi.jimdo.fr>